



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**Samedi 15 octobre 2016 – SiègE fédéral, 10h00 – 17h précises**

### **ORDRE DU JOUR**

1	Ouverture par le Président de la FFSNW	10h00
2	Approbation du PV du Conseil d'Administration du 6 février 2016	10h05
3	Point sur les finances fédérales	10h10
4	Point sur les licences et adhésions / Proposition de gamme licences 2018-2020	10h20
5	Propositions de renouvellement assurance	11h00
6	Bilan des compétitions nationales	11h35
7	Organisation des compétitions fédérales 2017 : validation des candidatures	11h40
8	Validation délégation ministérielle	11h50
9	Evolution du certificat médical pour la pratique du sport	11h55
10	Point DTN	12h05
	<i>Pause Déjeuner - 12h30</i>	
11	Point sur l'équipe fédérale	13h30
12	SIF : examen des propositions et vote	13h45
13	Point réforme territoriale	14h30
14	Point Assemblée Générale 2017	15h05
15	Point Mondial 2017	14h30
16	Point CTN 2017	15h50
17	NAUTIC 2016	16h20
	Questions diverses	16h30
	Fin du Conseil d'Administration	17h



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**Samedi 15 octobre 2016 – SiègE fédéral, 10h00 – 17h précises**

### **COMPTE RENDU**

#### *Ouverture par le Président de la FFSNW*

Le quorum est atteint avec 11 administrateurs présents.

Une invitée est présente aujourd'hui, Illana BISCHOFBERGER. Le Conseil d'Administration est heureux de l'accueillir.

Guy Leprince a été nommé chevalier de l'ordre national du mérite par le Président de la République au printemps. C'était une belle reconnaissance pour l'ensemble de son engagement.

Le Président fait un retour sur les médailles aux compétitions internationales.

Championnat d'Europe U21 :

- 6 sélectionnés
- 4 médailles (1or, 1argent, 3bronze)
- Le bronze par équipe

Championnat d'Europe Open :

- 12 sélectionnés
- 6 médailles (2ors, 3argent, 1bronze)
- L'argent par équipe

Championnat d'Europe Cadet/Junior :

- 12 sélectionnés
- 19 médailles (10or, 5argent, 4bronze)
- L'or en équipe junior
- L'argent en équipe cadet
- L'or en équipe hellénique

Championnat d'Europe +35 :

- 14 sélectionnés
- 16 médailles (6or, 6argent, 4bronze)

Championnat d'Europe WB Masters :

- 9 sélectionnés
- 3 médailles (1or, 1argent, 1bronze)

Les résultats des jeunes sont très encourageants pour l'avenir de nos disciplines.

Sur les dossiers en cours :

- Roquebrune : en appel à Aix en Provence en Septembre
- FMSN : les négociations sont toujours en cours. Il a été demandé à l'E&A d'intervenir pour trouver une issue par l'intermédiaire d'un médiateur.
- Compétition à Roquebrune en 2015 : la plainte déposée a abouti et le Président a été convoqué au Commissariat du 20è pour poursuivre la procédure.

- Prud'homme Tatu : une partie des sommes de la condamnation a été versée. L'argent restant dû ne lui sera pas versée car son dossier est irrecevable.
- Dossier Tremplin : c'est le tremplin provenant du Centre National d'Entrainement. Il fut prêté au Club Nautique d'Eguzon puis récupéré pour les Euros. Le CNE souhaite le récupérer. Des échanges par avocats interposés ont conduit à une assignation qui n'a pas abouti. Depuis il n'y a pas de nouvelle.

### Approbation du PV du Conseil d'Administration du 6 février 2016

- 1- Le PV du 6 février 2016 est soumis à l'approbation des membres du Conseil d'Administration

Le PV est approuvé à l'unanimité.

- 2- Le relevé de décision du 1<sup>er</sup> mars 2016 est soumis à l'approbation des membres du Conseil d'Administration

Le relevé de décision est approuvé à l'unanimité.

Dorénavant, toute réunion convoquée se tiendra sans considération de quorum et les votes se feront par mail.

### Point sur les finances fédérales

Présentation du tableau prévisionnel de trésorerie par le Trésorier Adjoint

Les finances se portent bien. Au 31/10 292K€. Il reste encore à percevoir les acomptes des licences des ligues.

Le système d'affacturage permet d'avoir de l'argent plus tôt mais représente des frais.

D'ici au 31/12 peu d'encaissements. Mais des dépenses restent à faire dans le cadre de la CPO. Un solde prévisionnel est estimé à 7000€ au 31/12.

L'objectif est une utilisation à 95% de la CPO qui compléterait le solde. Des événements sont encore à venir : Mondiaux, Nautic.

Les postes de dépenses ont été maîtrisés.

### Point sur les licences et adhésions

- 1- Réactions sur le tableau licences au 30 septembre 2016

Un tableau vous a été transmis. On peut noter les points suivants :

- Nette hausse du nombre de licences (+1701)
- Rattrapage au niveau des recettes (-59€)

Aucune question ni remarque.

- 2- Point sur les licences au 14 octobre

14 473 contre 12 800 au 31/10 2015. Il faut également prendre en compte les 3000 licences payées. Pour autant les recettes sont en baisse car les licences découvertes bateau sont à un tarif inférieur. Toutefois la différence ne s'explique pas uniquement par cela, les licences dites traditionnelles sont en baisse.

Il est à noter notamment une baisse conséquente sur les adultes et dauphins 1<sup>ère</sup> année.

Cela peut s'expliquer par le début de saison compliqué au niveau des conditions climatiques.

Une relance va être faite le 17 octobre.

- 3- Présentation de l'historique des affiliations et agréments

Un tableau a été transmis aux administrateurs. On peut noter les points suivants :

- Une hausse du nombre de membres entre 2015 et 2016 (+8)
- Une augmentation des affiliations et des agréments constante depuis 2011
- Une perte des affiliations/agrèments en 2016 (-16)
- Une compensation par 22 créations en 2016

La question du taux de destruction se pose. Une réflexion doit être lancée pour renforcer l'intérêt de devenir membre. Des nouveaux services et des services renforcés peuvent être un début de réponse.

## Projet de gamme licence

Un tableau a été transmis aux administrateurs. Les gammes potentielles se conçoivent par l'association d'une lettre (de A à E) et d'un chiffre (de 1 à 3).

	A	B	C	D	E	F
Licence Fédérale Enfant (-10)	15 €	20€	10€			
Licence Fédérale Jeune (-18)	25 €	30€	35€	35 €	30€	
Licence Fédérale Adulte	40 €	45€	50€	50 €	45€	
Extension Compétition Nationale (N)	40 €	40 €	40€			
Extension Compétition Internationale (RC/RL)	110 €	110 €	110 €			
Extension Equipe de France (CIR/SHN/ESPOIRS)	260 €	260€	260€	260 €	250€	
Event Pass	10 €	10€	10€	10 €	10€	
	1		2		3	
Titre de participation (valable de la souscription au soir même à minuit)	5 €		Par tranche de 50 5€ de 50 à 100 4€ de 101 à 300 3€ de 301 à 500 2.5€ au-delà de 501		Par lot de 100 100 - 2€ 200 - 1.80€ 300 - 1.70€ 400 - 1.65€ 500 - 1.60€ 600 - 1.55€ ... 1000 - 1.35€ 2000 - 1.25€ 5000 - 1.15€ 10 000 - 1€	

Une baisse du nombre de type de licences.

Le Président explique la procédure de travail sur une gamme à voter le 10 décembre 2016 en Conseil d'Administration pour un vote en AG 2017 et applicable dès 2018. La forte augmentation pour les compétitions internationales s'explique par la nature des services en augmentation.

A et B (voire C) peuvent être intéressants. L'idée est d'aller sur un système dégressif avec un minimum de 50 donc un hybride de 2 et 3.

La prise en compte des titres (si mise en place) dans les pouvoirs devra être inférieure à celui des licences.

La question est de savoir si l'on souhaite valoriser le nombre total de pratiquants grâce à un titre.

La proposition de titre de participation se justifie par les problématiques posées par la licence découverte conçue comme temporaire :

- La licence implique en principe l'annualité ;
- La licence nécessite un enregistrement complet dans l'intranet même s'il est simplifié ;
- La souscription de cette licence implique la présentation d'un certificat médical ;
- La souscription de cette licence implique une couverture d'assurance potentiellement identique à celle de la licence classique.

Un titre de participation pourrait simplifier tout cela :

- Un titre une journée ;
- Un enregistrement encore plus simplifié ;
- Pas de présentation de certificat médical ;
- Une couverture d'assurance limitée à la journée de souscription.

D et E sont mis de côté. 1 et 2 sont mis de côté. Un hybride de 2 et 3 est retenu avec un premier lot de 50 à 5€.

On part sur cette base et avec les contributions des administrateurs on établit une proposition pour le 10 décembre.

## Propositions de renouvellement assurance

La même demande de garanties a été faite auprès des différentes sociétés d'assurance.

- 1- Présentation de la proposition de la Satec par la Satec

La partie structures commerciales est un vrai plus et n'existe pas à ce jour au même titre que l'assurance bateau.

- 2- Présentation de la proposition de la MAIF

Manque des garanties pour les structures commerciales.

- 3- Vote : résiliation de notre police actuelle à titre conservatoire

La résiliation à titre conservatoire du contrat MAIF est adoptée à l'unanimité.

- 4- Vote sur le partenaire à suivre

La signature avec la Satec pourra être officielle dès réception de la proposition définitive. La signature pourra se faire au Nautic 2016.

### Bilan des compétitions nationales

#### 1- Bilan global : SNC, WBC, WBB

Les deux Championnats de France de Ski Nautique Classique se sont très bien passés avec un bon taux de satisfaction. La politique des lots a été appréciée.

Sont à noter les présences du DTN et du Président de la FFSNW.

De bons retours également sur le Championnat de France wake bateau.

Est à noter la présence du Trésorier Adjoint de la FFSNW.

Concernant le Trophée des Petits Princes de l'Eau et les Kid'z to King, le bilan entraîne nécessairement une déception sur le taux de participation. Ces formats de compétitions seront à repenser pour l'avenir.

Championnat de France WB Câble :

- 83 participants
- Recettes : 4627€

Championnat de France Open SNC :

- 76 participants
- Recettes : 10690€

Championnat de France Relève SNC :

- 45 participants
- Recettes : 6503€

Championnat de France WB Bateau :

- 47 participants
- Recettes : 3260€

### Organisation des compétitions fédérales 2017 : validation des candidatures

#### 1- Proposition d'organisation des Championnats de France à Choisy-le-Roi

Trop d'organisation pour le gain potentiel. Des stages de préparation et/ou une compétition pourront être organisés si on est prêts.

#### 2- Trois candidatures pour les Ski nautique Relève : Muret, St Pardoux, Eurolac

Muret : la candidature n'est pas retenue, il est rappelé la volonté de la DTN d'intégrer ce site au PPF

Eurolac : la candidature est validée à l'unanimité

#### 3- Une candidature pour les Open : St Pardoux

La candidature est validée à l'unanimité.

#### 4- WBC

TNG : La candidature est validée à l'unanimité

EXO 33 : l'organisation d'une coupe de France sera proposée.

#### 5- WBB

Saint-Germain Mont-Dore. La structure n'est pas affiliée.

Dans l'attente de l'affiliation, on prévoit un vote en décembre.

Une relance va être faite pour l'organisation des Interligues et du Wakeboard bateau.

### Validation délégation ministérielle

Le courrier de demande de renouvellement de la délégation ministérielle a été envoyé suite à une validation du Bureau Fédéral (date butoir : 30 septembre). La demande a été finalisée sur l'intranet ministériel.

Rappel du contenu du courrier pour information

Les disciplines suivantes ont été demandées :

« Pour tous les modes de traction motorisée, notamment, le bateau et le câble-téléski :

- 1- Le Ski Nautique Classique, avec les spécialités du slalom, des figures, du saut, du bi-ski et du babyski;
- 2- Le Wakeboard;
- 3- Le Wakeski;
- 4- Le WakeSkate;
- 5- Le Kneeboard;
- 6- Le Barefoot ou Ski Nautique Nu-pieds;
- 7- Le Ski Nautique de course de Vitesse;
- 8- Le Wakesurf. »

Deux disciplines ont été demandées en plus :

« Pour tous les modes de traction motorisée, notamment, le bateau et le câble-téléski :

- 9- Le Handi Ski & Wake;
- 10- Les engins tractés. »

La demande pour les disciplines de haut niveau concerne :

« Pour tous les modes de traction motorisée, notamment, le bateau et le câble-téléski :

- 1- Le Ski Nautique Classique, pour les spécialités du Slalom, des Figures et du Saut;
- 2- Le Wakeboard et le Wakeskate. »

### [Evolution du certificat médical pour la pratique du sport](#)

- 1- Présentation du décret

L'évolution est présentée :

- Disparition de la distinction loisir/compétition
- Un certificat valable 3 ans
- Des autos questionnaires intermédiaires

- 2- Information sur l'impact FFSNW

A ce jour la responsabilité de récolte et de vérification des certificats médicaux repose sur les clubs. L'objectif est qu'à terme nous puissions avoir un outil permettant.

### [Point sur l'équipe fédérale](#)

- 1- Recrutement de Benjamin Harquevaux

Benjamin Harquevaux présent ce jour a rejoint la Fédération le 10 octobre dernier. Il se présente.

- 2- Licenciement d'Agnès Vernier

La procédure est en cours. Elle a été dispensée de préavis.

- 3- Recrutement de Léa Virolan

Léa Virolan a rejoint la Fédération le 19 septembre sur les questions comptables et administratives. Elle est en contrat de professionnalisation pour 2 ans.

### Point réforme territoriale

#### 1- Documents MPY-LRO

Les différents comptes rendus de réunions ont été transmis ainsi que les projets de statuts et de règlement intérieur. Ces derniers documents sont légèrement différents des textes types fournis par la Fédération. L'esprit reste identique.

Calendrier :

- AG Languedoc-Roussillon : 15 novembre ;
- AG Midi-Pyrénées : 26 novembre ;
- AGE+AG électorale : 26 novembre.

Il vous est proposé de demander un réajustement des différents points qui ne sont pas conformes.

#### 2- Documents AQU-LIM-POC

Le traité de fusion proposé ne pose pas de problème.

Les statuts quant à eux ne sont pas du tout ceux fournis par la Fédération.

Calendrier :

- AG Limousin : 18 novembre ;
- AG électorale : 17 décembre.

Il vous est proposé de voter la confirmation que les fusions absorptions se font sur la base des statuts types déjà votés.

Il vous est proposé de demander la rédaction des « bons » textes en vue d'une validation prochaine du CA par voie électronique. (1 contre)

#### 3- Document RHA-AUV

La situation en Auvergne Rhône-Alpes est particulière. Il est à noter la disparition de la ligue Auvergne suite à des modifications statutaires ne permettant pas le maintien de sa qualité d'organe déconcentré de la FFSNW. En effet la transformation de la ligue en comité territorial (non reconnu par nos textes) non autorisée par la Fédération a entraîné la disparition de la ligue.

De ce fait, il n'est plus d'actualité de procéder à la fusion entre Auvergne et Rhône-Alpes. Une simple modification statutaire en Rhône-Alpes suffira à réaliser la réforme.

Il est à noter le fait qu'aucun actif issu d'Auvergne ne bénéficiera à la ligue Auvergne Rhône-Alpes.

Les élus de la ligue Rhône-Alpes nous ont transmis les textes types complétés. Aucune remarque particulière à formuler.

Il vous est proposé de :

- Envoyer un courrier au « Comité Auvergne » lui signifiant qu'il ne bénéficie d'aucune délégation ;
- Envoyer un courrier à la Préfecture compétente l'informant de la non-conformité des textes qui leur ont été soumis par ledit comité ;
- Envoyer un courrier aux clubs du territoire afin de les informer de la situation et de leur confirmer que leur interlocuteur fédéral est la ligue et non le comité.

#### 4- Document BGN-FC

Aucun document n'a été transmis à ce jour.

L'ensemble des votes sont validés à l'unanimité à l'exception d'un vote contre la disposition spécifique à la fusion Aqu – Lim – POC.

### Point Assemblée Générale 2017

- 1- Validation de l'ordre du jour
- 2- Validation du programme

Le programme est à quelques choses près le même que l'an dernier, toutefois il est à noter :

- La réunion traditionnelle des Présidents de ligue du samedi aura un format légèrement différent qu'habituellement sous forme de bilan et retour des ligues sur l'olympiade ;
- Une visite potentielle du site des Championnat du Monde pourrait se faire en fin d'après-midi ;

### 3- Votes sur l'ensemble des documents transmis

Une série de documents vous ont été transmis.

Les documents suivants sont soumis à votre validation :

- Ordre du jour ;
- Programme ;
- 

### 4- Projection diapo

Le projet de présentation vous est projeté. Questions et remarques ?

Validation de la présentation.

- ### 5- Vote sur la transmission aux membres CSOE sous une semaine / si pas de retour considéré comme validés.

Les documents liés aux élections ont été envoyés au Président de la CSOE conformément à ce que prévoit le code électoral. A ce jour aucun retour n'a été reçu.

Il est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration la procédure suivante :

- Transmission des éléments aux membres de la CSOE ;
- Si aucun retour avant le 31 octobre, les documents seront considérés comme validés.

L'ensemble de ces éléments est voté à l'unanimité.

## [Point Mondial 2017](#)

### 1- Info ComOrg

Une première réunion du ComOrg s'est tenue le 7 octobre. Elle a permis de commencer à œuvrer sur l'organisation.

Le VP fait un retour sur cette réunion et souligne l'envie de tous les partenaires.

La FFSNW et la ville sont porteuses. La ligue est un soutien fort car il s'agit de son territoire et d'opportunités de demandes de subvention.

[Compte rendu du ComOrg - 7 octobre 2016 :](#)



## COMPTE RENDU

### Présents :

Monsieur le Maire de Choisy-le-Roi Didier GUILLAUME, Madame la Présidente du PIDS Nathalie DINNER, Monsieur le Vice-Président de la FFSNW Philippe DELACOUR, Monsieur le Directeur de cabinet du Maire de Choisy-le-Roi Laurent BRISSON, Monsieur le Directeur du PIDS Georges ANDRIANASOLO, Madame la Directrice Générale Adjointe du PIDS Louisa YAHIAOUI, Madame la Directrice Générale Adjointe Ghislaine ROSSELANGE, Monsieur le Directeur Général Adjoint de la ville de Choisy-le-Roi Olivier PANZANI, Monsieur le Responsable du service des sports de la ville de Choisy-le-Roi Patrick TOUZAIN, Monsieur le Directeur de la Communication de la ville de Choisy-le-Roi Jean-Marc TREUIL, Monsieur le Directeur Technique National / Directeur Général de la FFSNW Grégory SAINT-GENIES, Monsieur le Responsable Administratif et Juridique de la FFSNW Maxime CHATENET.

### Avant-propos

#### Mot d'introduction du Maire de Choisy-le-Roi

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Monsieur le Maire rappelle la genèse du projet qui a abouti à la réunion du jour visant à constituer le Comité d'organisation du Championnat du Monde Open de Ski Nautique 2017. Suite à la belle réussite du Championnat d'Europe en 2013 la ville de Choisy-le-Roi a répondu à l'appel à candidature pour l'organisation du Championnat du Monde Open de Ski Nautique 2017.

#### Mot de Madame la Présidente du PIDS

Madame la Présidente prend la parole et à son tour remercie les personnes présentes. Madame la Présidente rappelle le départ de Monsieur le Directeur du Parc et explique la réorganisation de la Direction du PIDS. Deux Directrices Générales Adjointes ont été nommées pour prendre la relève dans le cadre également du changement de gestion du Parc.

#### Mot de Monsieur le Vice-Président de la FFSNW

Monsieur le Vice-Président se présente et précise l'ensemble de ses fonctions associatives, Président de la Ligue Ile-de-France, du Comité départemental de Seine et Marne, Vice-Président délégué du COOS de Seine et Marne. Le Championnat d'Europe en 2013 fut une belle expérience et se fut figure de « brouillon » pour le Championnat du Monde. Il y a énormément de choses à retirer de cette première expérience pour faire de ce nouveau projet une belle réussite.

#### Mot du DTN/DG de la FFSNW

Monsieur le Directeur présente les différents points à aborder durant la séance.

- 1- L'installation du ComOrg
- 2- Les annonces officielles à venir
- 3- La méthode de travail et le calendrier des réunions
- 4- La question des brises vagues
- 5- La communication
- 6- Le budget et son portage
- 7- La base logistique



important de considérer la plus-value de l'investissement pour le Parc en termes d'héritage et d'impact positif sur le site.

Des devis plus précis vont être demandés par la FFSNW, notamment pour la troisième solution. Si la solution amovible est finalement choisie, il conviendra d'identifier les potentiels destinataires finaux. (Le projet de Centre Technique en est un ainsi que plusieurs membres de la FFSNW qui cherchent à renforcer leurs installations) Des essais seront effectués afin de garantir l'efficacité du système.

### Méthode de travail

Concernant la marche à suivre suite à cette première réunion, il convient de procéder aux tâches suivantes :

- Associer le service départemental des sports (94 et Paris) et par la suite éventuellement les services communication.
- Associer également les communes environnantes : courriers coignés par le Maire de Choisy-le-Roi et la Présidente du Parc. L'objectif est de faire une réunion de présentation. (Villeneuve-Saint-Georges, Créteil, Orly notamment)
- Contacter les Présidents des trois EPT : le département devra les contacter.
- Solliciter l'EPT 12 pour obtenir le relevé du tissu économique.
- Constituer un groupe « communication » composé de l'ensemble des services communication : 94 villes (Paris et Choisy-le-Roi) Lancer invitation dès le 10 octobre.

### Calendrier

La fréquence de réunion suivante est arrêtée par le ComOrg :

- Le groupe d'élus se réunira en décembre (date à définir, des propositions vont être faites)
- Le groupe technique se réunira tous les 15 jours environ, la prochaine réunion aura lieu en salle du conseil le 2 novembre 2016 à 14h. Une deuxième réunion se tiendra le 23 novembre 2016 à 14h dans la même salle.

### Budget prévisionnel CM 2017

Le budget prévisionnel établi par la FFSNW est de 1 322 000€. Il s'agit d'un budget évolutif.

La ligue sera porteuse (organisation) car elle a accès à des financements régionaux. Le budget de la ligue étant de 30 000€, un soutien de l'ensemble des parties prenantes sera indispensable pour minimiser le risque important.

Il faudra une assise et des partenaires de poids pour pouvoir engager les dépenses nécessaires car le versement des aides publiques peut être long.

Le budget est notamment constitué de contributions volontaires (bénévoles et matériel) à hauteur de 300 000€.

Le risque est également important pour la Fédération.

La ville ne peut pas assumer la charge de l'organisation en raison des difficultés en ce qui concerne la perception des sommes de sponsoring.



### Installation du ComOrg

Les présents conviennent de ce qui suit. Le ComOrg sera constitué de deux groupes, le premier sera composé des élus et aura la charge de valider les décisions, le second composé des techniciens mettra en œuvre et soumettra sa production aux élus.

Chacun disposera d'une fiche mission descriptive de son rôle dans l'organisation.

### Annonces officielles

Suite à la parution du communiqué de presse, l'officialisation va se concrétiser en deux temps.

#### 1- Conférence de Presse au CNOSF

Il conviendra de rassembler les différents listings en possession des différents acteurs.

Les temps de parole suivants sont prévus :

- La Mairie de Choisy-le-Roi,
- La FFSNW,
- Le PIDS,
- La Mairie de Paris,
- Le Conseil Départemental

La date est fixée le vendredi 4 novembre 2016 en fin de matinée (11h)

La Salle de presse (80 personnes) est privilégiée à l'amphithéâtre. Le cocktail sera à la charge de la Fédération ainsi que la réservation de la salle auprès du CNOSF. (Contact réservation salle CNOSF Martine DUPUY 01 40 78 28 14 – martinedupuy@cnosf.org)

Les invitations seront conjointes ville de Choisy-le-Roi et FFSNW avec le soutien de Ville de Paris, PIDS et du Département du Val-de-Marne.

L'invitation sera produite par le service communication de la Ville de Choisy-le-Roi.

#### 2- Salon NAUTIC :

Une annonce officielle sera faite le vendredi 9 décembre (19h30) dans le cadre du Salon NAUTIC sur lequel la FFSNW expose et organise des animations.

Les invitations seront produites par la Fédération avec le soutien de la ville de Choisy-le-Roi, de la Ville de Paris, du PIDS et du Département du Val-de-Marne

### Brise vagues

Des visites sur site ont permis d'engager des réflexions sur plusieurs projets d'enrochement avec différents modèles.

- Un premier système avec 100% d'enrochement dont le coût estimé est de 230 000€ minimum,
- Un deuxième dont l'enrochement ne serait que partiel pour un coût de 130 000€,
- Une troisième solution, un barrage spécifique et amovible évalué entre 60 à 80 000€ (cassons lestés)

La question qui est posée est de savoir quel est légitime pour investir dans cet aménagement. Après évaluation des différentes hypothèses, il s'avère que seul le Parc est compétent pour agir. Il est



Il est important de savoir également qu'il y a des besoins de trésorerie en raison du versement a posteriori de plusieurs aides publiques comme évoqué ci-dessus.

Un dossier de CNDS a été déposé par la Fédération. La participation du CNDS sur ce type de demande est plafonnée à 20% du montant global.

Des demandes de rendez-vous ont été faites auprès du Ministère en charge des Sports, de la Région Ile-de-France, de la ville de Paris, du GIP Paris 2024 et du Conseil Départemental du Val-de-Marne. La ville de Paris a proposé la date du 28 novembre et le cabinet du Secrétaire d'Etat a demandé à ce que des dates lui soit proposées.

Il pourrait être opportun de voir auprès du T12. Comment faire pour les contacter ?

Cette demande pourrait être portée par la Ville de Paris. Ce sujet sera évoqué lors de la rencontre qui se profile.

Madame la Présidente souligne le fait qu'il serait intéressant de se rapprocher d'Aéroport De Paris étant donné la proximité d'Orly et le caractère international de la manifestation.

La FFSNW a une double stratégie en matière de Partenaires :

- Relations institutionnelles : un cabinet conseil a été sollicité
- Privés : mise en place d'une structure pour rechercher des structures pouvant accompagner l'évènement

Un objectif raisonnable est fixé afin de pouvoir avancer dans de bonnes conditions : il s'agit de confirmer 60 à 80 % des ressources dès cette fin d'année.

Pour ce faire il faut obtenir des lettres d'engagement des collectivités pour pouvoir stabiliser le budget.

### Question de la base de la CCI

Les locaux actuellement occupés par la CCI ont été la base logistique du Championnat d'Europe 2013. De la même façon ils devront l'être en 2017. La FFSNW se préoccupe de l'avenir de ces locaux suite à l'arrêt de l'activité de la CCI et souhaite s'assurer de leur disponibilité.

Madame la Présidente du Parc assure que les locaux seront à la disposition de la FFSNW dans le cadre d'une Convention d'occupation précaire entre octobre 2016 et septembre 2017. Cette convention permettra l'installation du siège fédéral directement sur le site afin de faciliter l'organisation. Etant données les potentielles difficultés sur la préemption des locaux, il convient de laisser les choses se faire sur octobre pour une récupération des locaux vers fin octobre.

Madame la Présidente en informera son bureau lors de la réunion à venir (semaine du 10 octobre).

La notion d'héritage du Championnat du Monde est abordée tout en sachant que la priorité est la réussite des mondiaux. Pour autant l'ensemble des personnes présentes conviennent du fait qu'il est indispensable de garder la notion d'héritage à l'esprit.

Une visite est prévue lundi 10 avec les services de la CCI et le PIDS pour envisager un réaménagement.

### Communication

Suite à la transmission d'une première série de photos, la FFSNW va faire un tri des photos Euros 2015 avec uniquement les athlètes français et les transmettre au service communication de la ville de Choisy-le-Roi.

Le Président de la FFSNW a évoqué le fait que le choix d'une mascotte serait intéressant. L'idée est bien accueillie. Un Comité de réflexion va être constitué pour faire le choix.



La FFSNW va fournir les affiches des précédents mondiaux au service communication de la ville de Choisy-le-Roi.

Sur le contenu de l'affiche :

- 3 disciplines,
- homme et femme
- Marqueurs fort : Paris, Choisy, la Seine.
- Intitulé en français.
- Logos de la F<sup>2</sup> et de la FI (la FFSNW va le transmettre) / de toutes les collectivités et plus tard des partenaires
- Paris 2024 ? à voir suite au potentiel rdv Comité
- Intégration de la Tour Eiffel

Décliner toute une charte graphique :

- Logo
- Signature de mail
- Papier à en-tête

La FFSNW va récupérer et transmettre le reportage L'Equipe 21 au service communication de la ville de Choisy-le-Roi.

Cérémonie d'ouverture et de clôture

La question des lieux se pose. L'objectif est que le lieu parle à l'ensemble des délégations et garantisse sécurité et facilité d'organisation pour tous. La cérémonie d'ouverture pourrait avoir lieu en direction de Paris via la Seine par exemple sur un bateau.

La cérémonie de clôture devrait se tenir à Choisy.

Il est important de se préoccuper de la sécurité. Pour ce faire, il convient de provoquer un rendez-vous à la Préfecture : accès, panneuseulique, contrôle.

Ce devra avoir lieu début 2017 sur la base d'un dossier complet avec tous les éléments. La FFSNW va transmettre le dossier 2015 pour le Directeur Général Adjoint de la ville de Choisy-le-Roi.

La vente de billet spectateur est évoquée. La configuration du site permet d'annexer une partie afin de mettre en place deux entrées. L'objectif n'est pas de privatizer le Parc mais de profiter de sa fréquentation quotidienne.

Des billets pourraient être mis en place pour les finales par exemple et s'il y a une véritable offre de service.

Il est important de noter que le budget n'est pas construit sur des recettes billetteries.

Points divers

Fête de la ville

A priori il n'y aurait pas croisement avec les mondiaux.

Faucardage

Le faucardage est abordé afin d'envisager la meilleure solution pour lutter contre les algues de manière pérenne. La FFSNW va transmettre la fiche sur le produit colorant (usa) et demander à son cadre technique présent aux USA de prospecter et ramener des informations et échantillons.

Clôture par le Vice-Président de la FFSNW



## 2- Info campagne de recrutement des bénévoles

Afin de mettre toutes les chances du côté de l'organisation, un formulaire d'inscription des bénévoles a été créé et publié. Les premières personnes ont pu s'inscrire. ([Lien inscription](#))

Une réponse aux inscrits devra être faite.

## 3- Info annonces et réunions ComOrg

Le lancement officiel de l'évènement aura lieu au Nautic 2016 le 9 décembre à 18h30.

Les prochaines réunions techniques du ComOrg auront lieu les 2 et 23 novembre 2016.

## 4- Rendez-vous en novembre Marie de Paris et Ministère en charge des sports

Le 25 novembre : rendez-vous au Ministère en charge des sports avec le Secrétaire d'Etat aux sports

Le 28 novembre : rendez-vous à la Marie de Paris avec les techniciens en charge du sport et de la gestion du parc.

Une réunion avec Olbia Conseil qui accompagne la Fédération a eu lieu dans l'optique d'envisager la partie communication et marketing de l'évènement.

Il est donné mandat au Président pour engager des demandes de subvention à l'unanimité.

## [Point CTN 2017](#)

### 1- Info sur les différentes réunions (PIDS, ville de Choisy, CCIP...)

De nombreuses réunions ont eu lieu au PIDS, à la Ville de Choisy-le-Roi et avec la CCI de Paris.

Les réunions au PIDS ont eu pour but de réfléchir sur la mise en place technique et l'implantation sur le Parc.

La CCI cesse ses activités dans les locaux sur le Parc. Une inquiétude sur l'avenir de ces bâtiments a amené la Fédération à se positionner sur des hypothèses de reprise du site. Outre l'utilisation pour les Mondiaux, la présence de la FFSNW à la CCI pourrait être une étape préalable au projet immobilier de la plaine nord.

#### 2- Approbation des investissements à engager mandat

L'installation de la FFSNW suppose des travaux de réhabilitation des bâtiments (aménagement et isolation).

Il est demandé au CA de donner mandat au Président pour engager un investissement à hauteur de ce que la banque pourra prêter.

Ce vote est reporté à une réunion ultérieure.

#### 3- Mandat au Président pour résiliation du bail

Dans l'optique d'un potentiel déménagement des bureaux, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de donner mandat au Président pour donner le préavis de départ des locaux actuels (6 mois de préavis).

Validé à l'unanimité.

### NAUTIC 2016

#### 1- Informations sur le rdv Reed expo

Le traditionnel rendez-vous avec l'organisateur a eu lieu. Elle a permis de définir les différentes modalités de mise en place de la FFSNW sur le NAUTIC.

Les évolutions sont à la marge.

#### 2- Présentation du programme

Le salon commence le 3 décembre et finit le 11 décembre.

Les activités d'initiation sur le bassin vont être reconduites.

Le premier congrès mondial des téléskis aura lieu le jeudi 8 décembre. Il consiste en une journée de conférence – débats sur les thématiques qui préoccupe les acteurs du câble.

Le vendredi 9 décembre 2016, aura lieu une soirée événement dont le programme est le suivant :

- Initiations avec les SHN
- Lancement du Championnat du Monde
- Finale du TTT
- Remise des prix du TTT
- Remise des prix de l'année

Les derniers vainqueurs du K2K et TPPE seront conviés.

Le samedi 10 décembre 2016, aura lieu une soirée dédiée aux féminines (Chicks on Tour) :

- Rencontres / contest
- Remise des prix

#### 3- Présentation de tous les moments annexes

Réunion du Conseil d'Administration le samedi 10 décembre de 10h à 16h.

Réunion de la commission médicale le dimanche 11 décembre.

### *SIF : examen des propositions et vote*

Suite à la consultation sur l'intranet fédéral actuel, des demandes de devis ont été faites. Il en résulte trois propositions.

1- Présentation d'Object 23 (prestataire actuel)

47K€ comprenant l'ergonomie de l'intranet mais aussi la refonte du site internet et la production d'une charte graphique.

2- Présentation d'Intrassoc

43K€ comprenant le développement et la mise en service d'un outil 100% nouveau.

3- Présentation SE2I

20K€ pour (20 000 licences) comprenant la mise en service d'un outil 100% nouveau.

4- Vote

Donner pouvoir au Président pour travailler avec SE2I dans le développement d'un outil intranet.

### *Questions diverses*

- Lots pour les TK à réfléchir ? (titres de participation).
- Demande de Vichy pour l'organisation des mondiaux 2019 de Vichy et une étape de l'Europe en 2018.
- Une compétition mixte câble et bateau est un bon modèle.

### *Point DTN (le quorum n'est plus atteint)*

Retour sur les différents événements internationaux

Réunion 5 octobre 2016 : « situation financière dégradée », l'amélioration des finances a été saluée.

Retour sur les états généraux du sport du haut niveau. Mobiliser les administrateurs et les ligues sur les questionnaires.

Contribution aux JO 2024 par l'envoi d'éléments aux acteurs du ski nautique et du wakeboard français.

Les listes de SHN seront publiées début novembre.

### *Fin du Conseil d'Administration 16h15*